



bonjour garde d'enfant attestation avocat

Par **delice96**, le **06/03/2009** à **18:29**

J'ai fait avec plusieurs personnes une attestation à l'avocat de notre belle fille au détriment de notre fils aujourd'hui malheureusement on s'aperçoit qu'elle nous a manipulé et menti pour avoir seule la garde de leur fille de 1 an. Elle passe au tribunal le 31 mars puis-je demander à l'avocat de récupérer mon attestation et qu'elle ne soit pas utilisée devant le juge le 31 mars. Je vous remercie pour une réponse

Par **ardendu56**, le **06/03/2009** à **21:08**

Vous ne pouvez pas récupérer cette attestation mais vous pouvez en faire une seconde que vous confierez à l'avocat de votre fils. Cette attestation pour être favorable à votre fils, devra mentionner le "pourquoi" de votre revirement. Il vous faudra être très claire et bien vous expliquer, (preuve ou témoignages pourraient appuyer cette seconde note, si vous en avez.) Tout n'est pas perdu, mais expliquez vous clairement. Bien à vous.